

**DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU S.D.I.S 63**

Séance ordinaire du 09 juin 2020

Nombre de membres titulaires : 23	Nombre de membres représentés : 2
Nombre de membres présents à la séance : 20	Nombre de votants : 18
Date de la convocation : 27 mai 2020	

N° 9

Ajustement des crédits de paiement d'investissement 2020

L'AN DEUX MILLE VINGT, le 09 juin à 14h30, le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en visioconférence, sous la présidence de M. Jean-Yves GOUTTEBEL, président du conseil d'administration du SDIS 63.

PRÉSENTS :

Membres ayant voix délibérative

- M. BACQUET, M. BETENFELD, M. BOILON, M. BRUGIERE, Mme CHEVALDONNE, M. CUZIN, Mme DAFFIX-RAY, M. DUMAS, Mme DURON, M. GRAND, Mme LAGARDE, Mme MALTRAIT, M. MORVAN, M. PETEL, M. PERRET, M. POUGET, Mme PRUNIER, M. RODIER.

Membres ayant voix consultative

- Mme BONY, Mme BRIAT.
- **Sapeurs-pompier** : Contrôleur général RIVIERE, Capitaine BARILLI.
- **Sapeurs-pompier élus** : Lieutenant GRIMALDI, Commandant RODARY, Commandant PROVOT, Commandant CUBIZOLLES.

Membres de droit

- Mme la Préfète du Puy-de-Dôme.
- M. MATHIEU : Payeur départemental.

EXCUSÉS :

- **Titulaires** : M. BACQUET, M. CHAUVIN, M. DESFORGES, M. GUILLAUME, M. GRAND, M. PASCIO, Mme PICARD, M. VINZIO.
- **Suppléants** : M. BALDY, J-M BOYER, M. BOYER M, M. CHANAL, M. COUPAT, Mme DALET, M. DANIEL, M. GAY, Mme MANUBY, Mme MARCHIS, M. MONEYRON, M. PELOU, M. PRONONCE, M. SAUVADE, Mme SERIN, M. SOUCHAL, Mme TROQUET, M. VIALLEFONT.
- **Sapeurs-pompier** : Docteur TAILLANDIER.
- **Sapeurs-pompier élus** : Lieutenant BASSE, Sergent-chef BOREL, Sergent-chef BERARD, Lieutenant COLLAY.

Lors du Conseil d'administration du 4 mars dernier, il a été délibéré des crédits de paiement (CP) sur les autorisations de programmes (AP).

Compte tenu de la crise sanitaire mondiale qui a contraint le SDIS 63 à se réorganiser, et de faits indépendants survenus durant le début de l'année 2020, il vous est proposé d'ajuster les crédits de paiement (CP) votés pour 2020. Les demandes portent sur des AP arrivant à échéance en fin d'année, il est nécessaire d'augmenter du même montant les AP.

Les demandes portent essentiellement sur :

- L'autorisation de programme « AP n° 21 Parc roulant » :

En complément du plan pluriannuel d'investissement 2018-2020, il est proposé :

- l'acquisition d'un VSAV supplémentaire en remplacement d'un détruit lors d'un accident ;
- l'acquisition d'un microtracteur pour tondre, déneiger, balayer Crouël ;
- l'aménagement des Véhicules de liaison infirmier (VLI) commandés dont la livraison est prévue cet été.

Ces nouvelles acquisitions représentent un montant de 134 000 €.

- L'autorisation de programme « AP n° 22 Habillement et EPI » :

Dans le cadre de la protection contre le COVID-19, les tenues d'intervention doivent être lavées à chaque intervention, ainsi il est nécessaire d'augmenter leur volume. De plus, ces EPI sont normalement entretenus par des lavages à 40°. Le lavage actuel à 60° occasionne des détériorations nécessitant un remplacement plus fréquent. Ces nouvelles acquisitions représentent pour la lutte contre le COVID-19 160 000 €.

L'acquisition de 258 casques F1 nouvelle version photoluminescents pour 90 000 €. Le renouvellement a augmenté notamment par le manque de réassort de pièces détachées pour la réparation de casques anciennes générations.

- L'autorisation de programme « AP n° 23 La logistique opérationnelle » :

Un plan d'équipement des centres de machines à laver et de sèche-linges a été mis en place dans le cadre de la lutte contre le COVID-19, 8 centres ont été équipés dans l'urgence, 5 sont en cours et 12 devraient l'être prochainement. Les 12 autres centres identifiés feront l'objet d'un équipement sur 2021. Ces acquisitions représentent un montant de 69 000 €.

Une enveloppe supplémentaire de 257 000 € est proposée pour l'acquisition :

- de matériels pour l'armement des engins prévus en livraison fin 2020, début 2021 (2 CCFM, 1 FPTSR, 2 FPTL, 2 CCR, 1 BEA et 1 EPA à armer), pour engager les évolutions en matière de transport, stockage et la mise à niveau des ARI, de matériels nécessaires lors des vérifications des lots de sauvetage et de protection contre les chutes (LSPCC) et des détecteurs de monoxyde de carbone portatifs (détecteurs HbCO) pour équiper les lots de 1ers secours des CS avec (197 000 €) ;
- de matériels et outils de manutention pour l'atelier et le magasin départemental, ainsi que le remplacement de surpresseur pour les CIS Chamalières et Thiers (17 000 €) ;
- de matériels de sport en remplacement dans des CIS mixtes (vélos, rameurs, matériel de musculation) et nouvelle acquisition pour Chamalières d'un tapis de course (18 000 €) ;
- de mobiliers supplémentaires identifiés dans le cadre de la réorganisation (25.000€).

- L'autorisation de programme « AP n° 24 Informatique et transmissions » :

Afin de faire évoluer les outils du SDIS pour travailler à distance, il a été nécessaire d'acquérir du matériel informatique dont notamment des pare-feux, des ordinateurs portables, des licences citrix, un serveur NAS, des clés 4G, des téléphones portables, une solution de visioconférence. En transmission, il a été nécessaire d'acquérir des chargeurs ANTARES pour les postes supplémentaires dans les VSAB. Ces dépenses représentent un montant de 156 000 €.

Le retour d'expérience de la crise actuelle a permis d'identifier des besoins en terme de wifi, de généralisation de pc portables pour les postes neufs. Ces projets nécessitent une enveloppe supplémentaire de 66 000 €

- L'autorisation de programme « AP n° 25 Entretien des casernements » :

Une demande pour l'aménagement de deux logements sur le site de Turgot dans l'attente de la Direction pour 70 000 €.

Le tableau ci-dessous récapitule les AP en cours et les propositions de modifications :

Programmes		Montant des AP voté	Proposition de modification des AP		Nouveau montant des AP
			COVID-19	Autres	
2010-2015	AP N°05 PLATEAU TECH. DEPARTEMENTAL	3 300 000	-	-	3 300 000
2015-2017	AP N°17 INFORMATIQUE ET TRANSMISSIONS	1 207 000	-	-	1 207 000
2018-2020	AP N°21 PARC ROULANT	8 997 000	-	134 000	9 131 000
	AP N°22 HABILLEMENT ET EPI	1 730 000	160 000	90 000	1 980 000
	AP N°23 LOGISTIQUE OPERATIONNELLE	1 665 000	69 000	257 000	1 991 000
	AP N°24 INFORMATIQUE ET TRANSMISSIONS	2 500 000	156 000	66 000	2 722 000
	AP N°25 ENTRETIEN DES CASERNEMENTS	892 000		70 000	962 000
	AP N°26 EXTENSIONS ET GROS TRAVAUX	4 625 000	-	-	4 625 000
Nouveaux programmes	AP N° 27 CIS CLERMONT-FERRAND	12 500 000	-	-	12 500 000
	AP N°28 AMENAGEMENT DU SITE DE CROUEL	28 195 200	-	-	28 195 200
	Total	65 611 200	385 000	617 000	66 613 200

Les crédits de paiement se décomposent comme suit :

	Montant des AP	Prévision de consommation des crédits de paiement				
		Antérieur à 2020	CP 2020 voté	Proposition nouvelle	Nouveau CP 2020	Solde des crédits
AP N°05 PLATEAU TECH. DEPARTEMENTAL	3 300 000	1 121 173	181 200,00	-	181 200,00	1 997 627
AP N°17 INFORMATIQUE ET TRANSMISSIONS	1 207 000	1 152 316	53 420,52	-	53 420,52	1 263
AP N°21 PARC ROULANT	9 131 000	3 331 357	5 200 000,00	134 000,00	5 334 000,00	465 643
AP N°22 HABILLEMENT ET EPI	1 980 000	1 027 513	702 487,34	250 000,00	952 487,34	0
AP N°23 LOGISTIQUE OPERATIONNELLE	1 991 000	1 030 354	634 645,99	326 000,00	960 645,99	0
AP N°24 INFORMATIQUE ET TRANSMISSIONS	2 722 000	1 200 293	1 299 706,64	222 000,00	1 521 706,64	0
AP N°25 ENTRETIEN DES CASERNEMENTS	942 000	507 798	384 202,18	70 000,00	454 202,18	0
AP N°26 EXTENSIONS ET GROS TRAVAUX	4 625 000	49 788	1 192 000,00	-	1 192 000,00	3 383 212
AP N° 27 CIS CLERMONT-FERRAND	12 500 000	0	110 000,00	-	110 000,00	12 390 000
AP N°28 AMENAGEMENT DU SITE DE CROUEL	28 195 200	0	888 360,00	-	888 360,00	27 306 840
Total	66 593 200	9 420 592	10 646 022,67	1 002 000,00	11 648 022,67	45 544 585

Ce rapport a reçu un avis favorable du Bureau.

DELIBERATION

Après en avoir débattu, le conseil d'administration, à l'unanimité, décide :

- de se prononcer favorablement sur les modifications à apporter au plan pluriannuel d'équipement 2018-2020 et d'augmenter les autorisations de programme en cours à hauteur de 1 002 000 € ;
- d'autoriser le président du CA SDIS à inscrire des crédits de paiement supplémentaires 2020 pour un total de 1 002 000 € à la Décision modificative n°1 du budget principal 2020.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Clermont-Ferrand, le 18/06/2020

Le président du conseil
d'administration du SDIS,
Jean-Yves GOUTTEBEL



Accusé de réception en préfecture
063-286300017-20200609-20_05513-DE
Date de télétransmission : 19/06/2020
Date de réception préfecture : 19/06/2020